



Nay

infos



travaux
écoles
urbanisme
fêtes
solidarité
finances
culture
sports
agenda



éditorial

Chère Nayaise, cher Nayais,

Ce premier bulletin municipal de 2015 se veut surtout informatif.

Il contient des précisions sur les documents d'urbanisme à solliciter obligatoirement. Vous y trouverez aussi le programme de nos Fêtes 2015 dont le coût global sera en baisse sensible sans altérer le contenu de ces 5 journées.

Surtout cette année 2015 voit la mise en place du projet de revitalisation du Centre-Bourg, les bureaux d'études ont été sollicités, les bailleurs sociaux et les propriétaires d'immeubles vont être informés du règlement à respecter pour postuler et obtenir des aides majorées. La Communauté des Communes du Pays de Nay s'est engagée à fond dans le devenir culturel de l'ancienne usine Berchon et vos élus planchent sur la nouvelle présentation du cœur de Bastide y compris la Place Marcadieu.

Des informations ciblées vous seront communiquées tout au long des 6 années de vie de cette revitalisation.

Nous avons aussi fait réaliser (gratuitement grâce à des annonceurs bienveillants) un nouveau plan de la ville qui est joint à ce bulletin.

Voilà pour ce qu'on peut considérer comme des bonnes nouvelles...

Il faut aussi, puisque je vous dois la vérité, parler de la fiscalité sur Nay

J'ai demandé au Conseil Municipal, qui à la majorité l'a accepté, d'augmenter de 9 % le taux des taxes sur le foncier bâti et sur l'habitation. Les taux n'avaient été augmentés qu'une fois et de 3 % sur les 10 dernières années. Aujourd'hui, avec les baisses de dotations de l'État et les charges nouvelles liées aux nouveaux rythmes scolaires, il fallait retrouver les sommes manquantes pour équilibrer le budget. Suite à cette hausse, nous serons tout de même en dessous des taux moyens pratiqués en France par les Communes de même strate de population.

L'augmentation annuelle sera de 30€ à 60€ par taxe et par ménage en fonction des logements occupés.

Quand vous recevrez et lirez ce bulletin, l'été sera bien avancé et avec lui les grandes chaleurs seront arrivées. Prenez soin de vous et si vous avez le moindre problème lié à la canicule, n'hésitez pas à solliciter la Mairie

Bonnes vacances à ceux qui en prennent et pour ceux qui n'en prennent pas, sachez que notre belle ville peut être aussi au quotidien une bonne destination touristique avec ses atouts et ceux de tout le Pays de Nay.

Votre Maire, Guy Chabrouit.

Un problème sur la voie publique ?

Une question ?

Une information à partager ?

N'hésitez pas à nous transmettre vos avis, vos attentes, vos suggestions...

- Envoyez nous un courriel : contact@mairienay.fr
- Ou contactez le secrétariat de la mairie au 05 59 61 90 30
- Ou écrivez à :
Mairie de Nay
Place de la République - 64800 NAY
- Ou venez au secrétariat de l'hôtel de ville du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Ville de Nay · Place de la République · CS 70034 · 64800 NAY
Tél : 05 59 61 90 30 · Fax : 05 59 61 33 10 · www.villedenay.fr · accueil@mairienay.fr

Directeur de la publication : Guy Chabrouit

Comité de rédaction : Commission Communication du Conseil Municipal · Contributions : Maurice Triep

Conception éditoriale et graphique : scom communication / Nay
Photographies hors mentions : Jean Jacques Stockli / Nay

Impression : Martin / Lons · Dépôt légal : Juillet 2015 · Tirage : 1800 exemplaires

Extension du cimetière

Le premier semestre 2015 a vu la réalisation de la seconde extension du cimetière de Nay.

Une parcelle de 1 764 m², contiguë au cimetière actuel, a été acquise auprès de l'Office HLM 64 et aménagée pour recevoir environ 150 tombes, le jardin du souvenir et à terme des columbariums. Le mur entre les deux extensions sera prochainement enlevé et celui commun avec le stade refait. L'augmentation de capacité du cimetière devrait permettre à la commune de conserver un seul cimetière une quinzaine d'années de plus. L'accès principal du cimetière par le chemin de la Montjoie a été maintenu et des passages ont été créés pour accéder à cette nouvelle parcelle.



Mairie

Réaménagement de l'aile nord

Les locaux situés dans l'aile nord de la Mairie seront prochainement réaménagés.

Il s'agit ainsi de la troisième phase d'un programme de travaux de mise en sécurité et de rénovation du bâtiment commencé en 2008 avec le changement de la toiture et poursuivi en 2011-2012 avec l'aménagement de l'aile sud destinée aux services administratifs municipaux. Ces travaux faisaient suite à une mise en demeure préfectorale.

Le réaménagement de l'aile nord de la Mairie permettra de terminer la réfection complète du bâtiment, cette aile, vétuste, étant aujourd'hui condamnée. Il permettra surtout d'y installer les services de Pôle emploi et de la Mission locale aujourd'hui situés dans des locaux à Bénéjacq, propriété de la Communauté de communes du Pays de Nay.

Ce transfert rendra les locaux de Bénéjacq disponibles afin d'y installer le nouveau service mutualisé d'instruction du droit des sols (ADS). Il renforcera également la centralité de la commune de Nay en tant que pôle de service à la population dans la logique du projet de revitalisation du centre-bourg. Montant estimatif des travaux : 200 000 € HT.

La commune, maître d'ouvrage de l'opération, bénéficiera d'une subvention de 50 000 € du Département des Pyrénées-Atlantiques au titre du contrat de territoire et de 50 000 € de l'État au titre de la DETR. Elle bénéficiera aussi d'une participation de la Communauté de communes soit sous forme de loyer soit sous forme de fonds de concours.





Photographies
École de la Fontaine d'Argent



École de la Fontaine d'Argent

Cette année notre école a eu l'opportunité de recevoir une auteure-illustratrice, Maïté Laboudigue dans le cadre de « Frissons à Bordères ». Nous avons découvert son travail à travers quelques uns de ses albums.

Nous avons réalisé des sorties de proximité : A la Minoterie pour y admirer l'exposition « Promenons nous dans les bois ».

Depuis l'Angladure, nous avons observé le paysage nayais au fil des saisons.

Et notre année s'est clôturée par la visite de fermes pédagogiques à Saint-Abit, dans lesquelles nous avons assisté à la fabrique du fromage.

Une année bien remplie, faite de jolies rencontres.

Mme Claudine Lapergue - Directrice

Photographies École du Fronton

École du Fronton

L'année scolaire se termine et c'est le moment de faire le bilan de toutes nos activités pédagogiques. Comme prévu dans le projet d'école, cette année fut axée sur les contes et traditions du Béarn.

Les diverses lectures ont favorisé le développement d'activités culturelles, éducatives et sportives.

- Culturelles : accueil des auteurs et illustrateurs de Frissons à Bordères, projet « Les Godillots et la Grande Guerre » vu du Pays de Nay à la Maison Carrée, écoute de contes béarnais, visite des monuments de Nay et de son histoire, participation à Festiv'arts et au carnaval autour des danses et chants du Béarn, exposition à la Minoterie.
- Educatives : échanges entre la grande section maternelle et le CP, lecture théâtralisée avec l'intervention d'un comédien, animation sur les énergies renouvelables et les fossiles et sur la prévention des risques majeurs, spectacle Poc Poc pour sensibiliser les élèves à la sécurité routière et Cendrillon au Parvis à Tarbes, travail sur l'eau et découverte de la station d'épuration de Baudreix.
- Sportives : activités « vélo » tout au long de l'année, course d'endurance, jeux béarnais, piscine, projet cirque et équitation, sortie montagne.

Et comme chaque année, la fête de l'école a rassemblé le temps d'un après-midi, petits et grands autour de jeux animés par les parents d'élèves et les enseignants. Après le spectacle « Lou nousté Henric » écrit et mis en scène par les enseignants, la soirée s'est prolongée avec un repas béarnais organisé par les parents d'élèves. C'est également le moment de remercier tous ceux qui s'investissent dans la vie de l'école et dont le soutien nous est précieux.

Nous souhaitons à toutes et à tous de bonnes vacances. Rendez-vous le mardi 1er septembre pour la rentrée et de nouveaux projets.

Mme Chantal Manet - Directrice





École sainte Elisabeth

Beaucoup d'événements ces derniers temps à l'école : le marchaton, la fête de l'école, le tournoi de rugby, la sortie au jardin de la maison de retraite pour faire travailler les 5 sens, ...

Pour cet article je souhaitais vous parler d'une journée un peu particulière vécue en classe de CE1 : le 100^{ème} jour d'école ! Pour fêter cet événement les élèves ont travaillé en groupe et ont relevé plusieurs défis tout au long de la journée. Cette journée a débuté par plusieurs petits défis à réaliser en 100 secondes : compter le plus loin possible, écrire leur prénom le plus grand nombre de fois possible, etc...

Ensuite est venu le temps de se projeter dans le futur. Chaque élève s'est imaginé dans 100 ans. C'est avec beaucoup de concentration et d'imagination que les élèves ont réalisé de très beaux textes. Les élèves ont continué à relever des défis en réalisant un panneau 100 mots tout en les classant selon leur nature. Ce défi n'a pas été gagné 7 déterminants et 4 adjectifs qualificatifs manquaient. Nous avons rectifié tout cela le lendemain.

A 13h30 un grand défi mathématiques les attendait : résoudre 100 problèmes en 1h. Chaque groupe devait résoudre 25 problèmes (numération, calculs, géométrie, logique). Les élèves ont fait preuve d'une grande motivation. Ils étaient concentrés, ils se sontentraîdés et ont beaucoup coopéré dans tous les groupes. Bilan : 107 problèmes résolus !!! Ils avaient alors bien mérité de partager un bon goûter !

Bravo à leur enseignante pour cette idée originale qui a permis de faire travailler chaque élève tant en français qu'en mathématiques !

Mlle Catherine-Marie CHASSAGNE - Directrice

Photographies : École Sainte Elisabeth

Transport scolaire

à partir du 1^{er} septembre 2015

La compétence transport scolaire relève du Département (AO1) qui a la possibilité de déléguer l'organisation de cette compétence aux communes (AO2).

La délégation de compétence du Département des Pyrénées-Atlantiques à la commune de Nay s'achève début juillet avec la fin de l'année scolaire. Elle a été renouvelée à partir de la rentrée scolaire 2015-2016. La commune a donc lancé une nouvelle consultation afin de trouver l'entreprise de transport qui sera chargée du service. De nouvelles modalités d'organisation du service vont s'appliquer à partir du 1^{er} septembre. En effet, le bus de transport scolaire ne circulera plus que le matin et le soir (le midi le mercredi). Compte tenu du faible nombre d'enfant transportés entre midi et deux et du coût nécessaire pour le maintien de ce service, il a été décidé supprimer le transport scolaire pendant la pause méridienne. La commune de Nay est, en effet, l'une de seules des Pyrénées-Atlantiques à avoir maintenu jusqu'alors un tel service. Egalement il sera appliqué les règles de fonctionnement du Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques : le service sera gratuit pour les élèves dont le domicile est situé à plus de 1.5 km de leur école, il sera payant pour ceux dont le domicile est situé à moins de 1.5 km de leur école.

Ecole numérique...

...à l'école élémentaire du Fronton

Dans le contexte national de développement des usages du numérique à l'école, le rectorat de l'académie de Bordeaux propose aux écoles des Pyrénées-Atlantiques, un espace numérique de travail (ENT) appelé ALIENOR.

ALIENOR est un portail composé d'un ensemble intégré de services numériques mis à disposition de la communauté éducative : élèves, parents, enseignants et collectivités. Il permettra ainsi aux élèves de bénéficier de ressources éducatives nouvelles tout en permettant la maîtrise de l'outil informatique. Afin de développer ce projet, les sept classes de l'école élémentaire se verront doter à la prochaine rentrée scolaire 2015-2016 de trois ordinateurs (soit 21 au total) et d'un tableau blanc interactif. Egalement toutes les classes bénéficieront d'un accès ADSL. Ce qui nécessitera des travaux de câblage informatique effectués par les services techniques municipaux.

Le dispositif ALIENOR est fourni gratuitement par le rectorat d'Académie, en revanche, l'ensemble des équipements informatiques seront à la charge de la commune. Montant prévu de l'opération : 45 000 €.

L'urbanisme dans une commune est régi par des règles spécifiques nationales et/ou locales. A Nay, la Carte communale de 1993 a été abrogée en 1999. Il a fallu attendre 2013, pour qu'un nouveau document adapté aux particularités de notre commune, le Plan Local d'Urbanisme, soit approuvé par le Conseil Municipal. Malheureusement, le Tribunal administratif a annulé le 27 Janvier 2015, neuf années de travail pour un vice de procédure. Aujourd'hui, c'est le Règlement National d'Urbanisme (RNU) qui s'applique à nouveau.

La commune ayant la volonté d'avoir un document d'Urbanisme spécifique à Nay a redémarré le travail d'élaboration du PLU avec l'APGL qui devra trouver son aboutissement au plus tard au 31 décembre 2016. Ce nouveau document sera alors compatible avec le SCOT élaboré par l'intercommunalité et le Grenelle II de l'Environnement. Parallèlement, la commune a fait appel de la décision du Tribunal Administratif.

Le territoire communal est divisé en deux secteurs. Le premier, se situe dans un périmètre de 500 m autour de la Maison Carrée et de l'Église et nécessite obligatoirement l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France. Le second couvre le reste de la commune et est géré uniquement par le code de l'urbanisme (RNU).

Depuis le 1^{er} Juillet 2015, l'instruction des Déclarations d'Urbanisme est réalisée par le Service Urbanisme de la Communauté des Communes du Pays de Nay avec avis conforme du Préfet.

Pourquoi faire une demande d'Urbanisme ?

La commune de Nay est une Bastide dans son centre bourg et une commune à caractère béarnais dans son ensemble, qui implique une certaine homogénéité pour l'ensemble des immeubles bâtis et maisons individuelles. La Déclaration d'Urbanisme est une obligation et une règle nationale.

Quelques exemples

Connaître le zonage et les servitudes sur une parcelle

→ Un certificat d'Urbanisme de simple information (CERFA 13410 case a)

Connaître la constructibilité d'une parcelle et les réseaux existants

→ Un certificat d'Urbanisme Opérationnel (CERFA 13410 case b)

Démolition partielle ou totale d'un bâtiment

→ Un Permis de Démolir (CERFA 13405)

Ravalement de façade, isolation par l'extérieur, changement des huisseries ou des volets, peintures extérieures (murs, volets ou autres),

Création ou fermeture d'ouverture en façade ou en toiture,

Réfection partielle ou totale de la toiture,

Modification ou création d'une clôture en limite séparative ou en limite de la voie publique,

Pose d'une installation d'énergie renouvelable,

Coupe des arbres ou abattages dans les espaces boisés classés.

→ Une Déclaration Préalable (CERFA 13404 ou 13703)

Construction d'une maison ou d'une extension de maison,

Création d'une pergola, véranda, d'un abri de jardin, d'un garage,

Création d'une piscine enterrée ou semi enterrée,

Transformation d'un garage en pièce habitable,

Aménagement de combles ou grenier.

Rien si la surface plancher concernée est inférieure ou égale à 5 m²

→ Une Déclaration Préalable si la surface plancher est supérieure à 5 m² inférieure ou égale à 20 m² inclus

→ Un Permis de Construire si la surface plancher est supérieure à 20 m² (CERFA 13406).

Création de lots à bâtir sur une parcelle ou plusieurs parcelles

→ Un Permis d'Aménager (CERFA 13409)

La pose ou la modification d'une enseigne pour les commerces

→ Une Demande d'Autorisation Préalable d'un dispositif ou d'un matériel supportant une publicité.

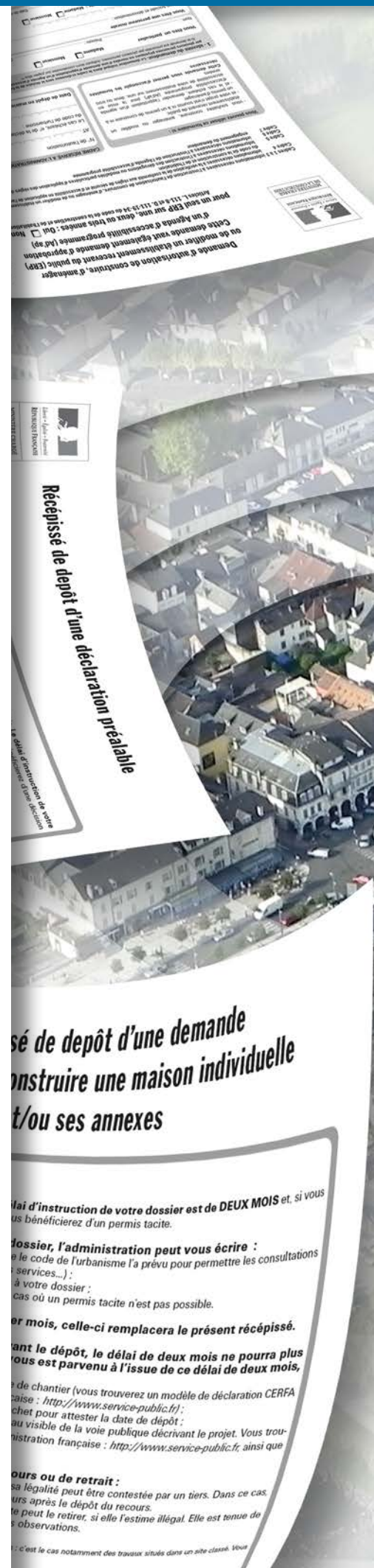
La modification d'un Etablissement Recevant du Public

Mise en Accessibilité (Commerces ou autres)

→ Une demande d'Autorisation de Travaux dans un ERP (CERFA 13824).

La création ou la modification d'une ouverture sur le domaine public nécessite une autorisation écrite du Maire.

Cette liste n'est pas exhaustive. Toute information complémentaire peut être obtenue auprès du Service Urbanisme de la Commune de Nay ou sur rendez-vous le matin de 11h00 à 12h00.





Quand faire une demande d'Urbanisme et laquelle ?

Tous les travaux impliquant une modification de l'aspect extérieur du bâti, une modification des clôtures ou une augmentation de la surface habitable sont soumis à une Déclaration d'Urbanisme (voir exemples ci-contre).

Où et à qui ?

Les formulaires vierges de Déclaration d'Urbanisme peuvent être retirés auprès de l'accueil de la mairie ou à l'adresse internet suivante : <http://vosdroits.service-public.fr> : Onglet Particuliers / Onglet Logement / Onglet Urbanisme.

Le dossier complet doit être déposé (Nombre d'exemplaires obligatoires indiqués sur le formulaire) auprès de la Mairie qui l'enregistrera et vous adressera dans les 8 jours un accusé de réception.

Quel délai ?

Deux cas de figures se présentent :

L'Architecte des Bâtiments de France n'a pas à donner son avis, les délais d'instruction des déclarations d'Urbanisme est de un mois, de deux pour les permis de construire et de trois pour les permis d'aménager.

L'Architecte des Bâtiments de France doit donner son avis, les délais mentionnés ci-dessus sont doublés.

L'instruction ?

L'instruction des Déclarations d'Urbanisme a pour objectif de vérifier que les demandes de travaux sont conformes au code de l'urbanisme et aux contraintes de l'Architecte des Bâtiments de France. Il peut vous être demandé durant cette instruction des pièces complémentaires obligatoires qui repousseront d'autant le délai d'instruction.

A la fin de l'instruction, deux solutions se présentent (i) un accord écrit relatif à votre dossier vous sera notifié ou un accord tacite (délai d'instruction dépassé sans courrier de l'administration) (ii) un refus officiel de votre dossier par une notification écrite ou tacite (en cas d'opposition de l'Architecte des Bâtiments de France).

Les travaux

A la suite de l'instruction favorable de votre Déclaration d'Urbanisme, vous devrez en informer votre voisinage en affichant l'accord de la Mairie concernant ces travaux. Un état des lieux de la voirie communale sera préalablement fait à tous travaux si vous entreprenez ou intervenez sur le domaine public.

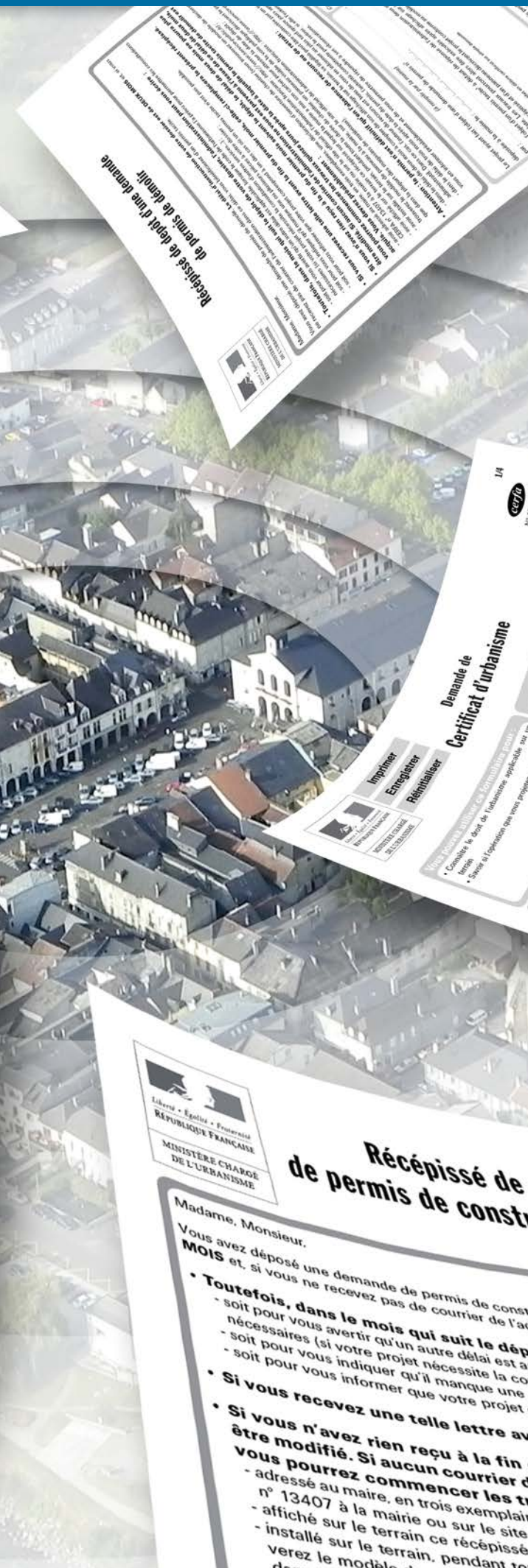
Une déclaration d'Ouverture de Chantier (DOC) devra être adressée en trois exemplaires à la Mairie avant le début des travaux. De même, Une Déclaration de Fin de Chantier (DAACT), également en trois exemplaires devra être adressée à la Mairie pour solder le dossier d'Urbanisme.

Le contrôle des travaux peut être réalisé par la commune dans un délai de trois mois après le dépôt en Maire de la DAACT. Un certificat de conformité peut être délivré par la Mairie sur demande du pétitionnaire.

Les sanctions

Les certificats de conformité délivrés à l'issue des travaux deviennent progressivement obligatoires lors de la cession d'une parcelle ou d'un bâtiment. L'absence de ces certificats peut retarder voire annuler une vente.

Contact : Eric MENESSIER : 05 59 61 90 30



fêtes de Nay 2015

vendredi 21

Banda

«Lous Esbérits»

Centre-ville

18h00 «La Festi'trail»

Course enfants et adultes
Bulletin à retirer à la Mairie
Gratuit pour les enfants

Place de la République

19h30 Ouverture officielle des fêtes, réception à la Marie, apéritif et banda

21h00 Concert avec ARRAYA
Groupe polyphonique béarnais

Berges du Gave

23h00 Feu d'artifice

Place de la République

23h30 Sead Animations
Sun Mix Party Tour
Soirée kdo à gogo

Fin de soirée à 2h

samedi 22

Bandas et percussions

«Lous Berretes»
«Los Bombanceros»
«Paum'Kannel»

Fronton

14h00 Concours de pétanque
organisé par la Boule Nayaise
Ouvert à tous

Centre-Ville

18h00 Défilé des chars
accompagné de bandas

Place de la République

21h00 Soirée Cabaret
avec Les Dynamics

Berges du Gave

23h00 Feu d'artifice

Place de la République

23h30 Sun Mix Party Tour
Soirée 200% Férias
avec «Sead Animations»

Fin de soirée à 4h

dimanche 23

Bandas

«Los Compañeros»
«Folie Bandas»

Office de Tourisme

8h00 Sortie avec le cercle
cyclotouriste de Nay
Départ du parking - Ouvert à tous
1 café offert et en route !

Canal rive gauche

8h00 Concours de pêche organisée
par l'AAPPMA de la Batbielle

Eglise Saint Vincent

10h30 Messe animée par les
«Eths Cabilhous»

Jardin public

11h00 à 17h00
Animations - Thème Médiéval
Jeux et animations pour enfants

Place de la République

12h00 à 16h00
Exposition de 2CV et balade offerte
sur les hauteurs de Nay.
Promenade du fronton :
2CV à pédale pour les enfants.

Monument aux Morts

11h45 Dépôt de gerbe

Jardin public

12h00 Apéritif offert aux Nayais

Base nautique

14h00 à 17h00
Portes ouvertes et découverte eaux vives

Eglise Saint Vincent

16h00 Concert avec les
« Amis de l'orgue »

Place Saint Roch

17h00 Grand Prix des Fêtes de Nay
par le Vélo Club Nayais

La Montjoie

17h00 Vaches landaises
et jeux d'arènes avec la
«Ganadéria Dussau»

Place de la République

22h00 Groupe Backstage
« La French Teuf »

Berges du Gave

23h00 Feu d'artifice

Place de la République

23h30 Groupe Backstage
« La French Teuf »

Fin de soirée à 2h



Tout le monde est invité à se déguiser
à l'occasion du défilé des chars

Vente de confettis et de foulards
sur le parcours du défilé



lundi 24

Banda

« Les Nouilles aux Relents »

Base nautique

14h00 à 17h00
Portes ouvertes
et découverte eaux vives

Promenade

14h15 Concours de pétanque
organisé par la Boule Nayaise
Ouvert à tous

Gymnase

15h00 Thé Dansant animé par
« Sud Melody »

Maison Carrée

15h00 à 17h00
Animation musicale pour enfants
avec Banjo Barjo
Repli salle Petit Boy en cas de pluie

Amphithéâtre Square E. Vallanet

20h30 Les Eths Cabilhous
Soirée béarnaise suivie
d'une Cantère
Repli salle Petit Boy en cas de pluie

Place de la République

22h00 Orchestre ADN

Berges du Gave

23h00 Feu d'artifice

Place de la République

23h30 Orchestre ADN

Fin de soirée à 2h

bodegas et estanquets

Bodega du Canoë-kayak

Rue de la Poste

Bodega de l'ES Nay Vath Vielha

Rue Foch

Estanquet du Rugby

Allées Chanzy

Hacienda du Nay FC

Place de Verdun

Pailote du Vélo Club Nayais

Place Marcadieu

fête foraine

Place Marcadieu,
du vendredi au mardi à partir de 15h

mardi 25

Bandas et animations

« Lous Esbérits »
« Fanfare TooToota »
« Les Nouilles aux Relents »
« Banjo Barjo »

Halles

11h00 Marché animé, apéritif
offert par les commerçants
des halles

Place de la République

22h00 Animation avec l'orchestre
Olympia

Berges du Gave

22h30 Descente aux flambeaux
sur le Gave
23h00 Feu d'artifice musical

Place de la République

23h30 Animation avec l'orchestre
Olympia

Fin de soirée à 2h

bars et restaurants

Bars / Brasseries

La Mie de Pain · 2 rue de la Poste
Le Café des Halles · 7 rue Maréchal Joffre
Le Chanzy · 5 allées Chanzy
Le Moderne · 9 allées Chanzy

Cafés / Bars

Café de la Paix · 1 rue Maréchal Joffre
Chez Maguy · 2 rue Maréchal Foch

Restaurants

Chez Ludo · 2 rue Notre Dame
Clos Saint Georges · 4 pl. Fontaine d'Argent
Le Café du Midi · 23 rue des Pyrénées
Les Deux Palmiers · 20 place Marcadieu

Pizzeria

La Pizza · 27 rue des Pyrénées
Le Pizzaiol · 12 rue Georges Clémenceau
Pizza Bio · 4 rue Maréchal Foch

informations

Mairie de Nay · Régie des fêtes
05 59 61 90 30 · regiedesfetes@mairienay.fr
www.villedenay.fr

Office de Tourisme · 05 59 13 94 99

CCAS

Centre Communal d'Action Sociale

Le Centre Communal d'Action Sociale de Nay et Bourdettes est le guichet local social communal.

Il peut vous renseigner concernant certaines aides sociales dans ses attributions obligatoires en aide sociale départementale notamment.

Il peut vous renseigner aussi sur les prises en charge en EHPAD (maison de retraite), Centre de Long Séjour, sur le placement familial, sur le portage de repas en liaison chaude, sur l'allocation compensatrice Tierce Personne (ACTP) sur la mise en place d'aide-ménagère auprès de personnes retraitées et/ou handicapées.

Le CCAS peut aussi être sollicité par les familles lors des visites du pôle autonomie au domicile du demandeur. Si vous avez des renseignements à demander au niveau de l'APA (Aide pour l'Autonomie au domicile ou en maison de retraite), n'hésitez pas à prendre rendez-vous au CCAS. Il en va de même pour tout ce qui concerne les demandes de cartes d'invalidité, de stationnement dont les demandes peuvent être retirées au guichet du Centre Multi-Service ou directement par téléphone à la MDPH au 05 59 27 50 50.

Une mutuelle a été mise en place récemment, "Ma commune ma Santé". Des permanences sont organisées au CCAS par une déléguée.

Par son budget autonome et dans ses attributions facultatives le CCAS peut intervenir pour diverses aides pour la cantine, le centre de loisirs, pour les vacances scolaires, et pour l'allocation chauffage. Il peut répondre aussi à des demandes particulières qui sont étudiées selon les conditions votées par le conseil d'administration et souvent en partenariat avec la MSD (assistantes sociales 0559610483).

Le CCAS travaille en relation avec les Offices HLM. Les demandes sont à déposer aux offices respectifs et un membre du CCAS participe aux commissions d'attributions.

Dans son local, rue des Pyrénées à Nay, se font diverses activités associatives comme l'apprentissage à la langue des signes. Au CMS se déroulent des cours de gymnastique douce avec Siel Bleu.

Le travail en partenariat est fondamental dans l'action sociale communale, avec les institutions qui œuvrent dans la même direction, pour une meilleure efficacité, auprès d'une population en difficulté.

Le travail de proximité effectué auprès des Nayaises et des Nayais fait la force du CCAS.

CONTACT :

M Etienne Poncy - Responsable du CCAS
TEL : 0559130271 ou 0684987457
ccas@mairienay.fr

Permanence du lundi au jeudi matin sans rendez-vous au bureau ou au domicile.

Le vendredi matin uniquement sur rendez-vous.

SIVU

d'Aide à Domicile de la Plaine de Nay

Le SIVU d'Aide à Domicile de la Plaine de Nay est un établissement public intercommunal créé le 23 Juin 2009, proposant un service d'aide à domicile en mode prestataire et un service de transport accompagné sur les communes de Baudreix, Bénéjacq, Bourdettes, Igon, Mirepeix et Nay.

Il bénéficie d'un arrêté d'autorisation du 21 Décembre 2009 (valable 15 ans), d'un arrêté d'agrément qualité du 20 Septembre 2010 (valable 5 ans actuellement en renouvellement) et est en cours d'adhésion à la Charte Nationale Qualité des Services à la Personne.

Soumis à un contrôle constant du département des Pyrénées-Atlantiques et de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, le SIVU assure un suivi personnalisé de tous ses usagers et leur garantit un service de qualité et continu, avec des interventions à domicile les dimanches et jours fériés, des gardes de nuit et une permanence téléphonique 7J / 7J de 08h00 à 20h00.

Pour tout besoin d'aide ménagère ou d'auxiliaire de vie, nos coordinatrices pourront vous accompagner dans vos démarches, éventuellement à votre domicile.

Les Tarifs

Par arrêté du 17 Avril 2015, le département des Pyrénées-Atlantiques, autorité de tarification, a fixé le tarif du service de maintien à domicile du SIVU à 18,43 Euros de l'heure, et ce à compter du 1er Avril 2015. Ce tarif s'applique à toutes les heures financées par le Conseil Général ou à taux plein. Les heures financées par les Caisses de retraite et mutuelles sont indexées sur le tarif de la CNAV (Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse), soit 20,10 Euros de l'heure. Par ailleurs, par délibération du 12 Février 2015, le Comité Syndical du SIVU a fixé les tarifs du service de transport accompagné comme suit :

Tarif de base

Tarif A : 5,50 €

(pour les déplacements sur les communes de Bourdettes, Mirepeix ou Nay)

Tarif B : 8 ,50 €

(pour les déplacements sur les communes Baudreix, Bénéjacq ou Igon)

Tarif C : 8,50 €

(pour les déplacements vers la commune de Coaraze)

Tarif D : 0,80 € / kilomètre

(pour les déplacements en dehors des 7 communes précitées)

Attente / Accompagnement

| | ATTENTE | ACCOMPAGNEMENT |
|-------------|---------|----------------|
| 1/4 d'heure | 1,50 € | 2,25 € |
| Demi-heure | 3,50 € | 4,50 € |
| 3/4 d'heure | 5,50 € | 6,75 € |
| 1 heure | 7,50 € | 9,00 € |

L'accompagnant d'une personne en fauteuil ou d'un mineur est gratuit et chaque passager voyageant individuellement paye sa part en intégralité, sans dégressivité.

Toute l'équipe du SIVU reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter :

Le bureau : 05 59 13 02 75 (Direction)

Le service maintien à domicile : 06 40 23 03 37 (Lucie) / 06 07 06 76 58 (Magalie)

Le service transport : 06 40 22 97 80 (Nathalie)

Vente

de bâtiments municipaux

Afin d'optimiser la gestion de son patrimoine et d'améliorer le financement de ses investissements, la commune s'est engagée à vendre certains biens immobiliers dont elle n'a plus l'utilité.

Ainsi, l'ancien Relais des assistantes maternelles (R.A.M) situé Côte St Martin a été vendu pour 105 000 € à l'entreprise CG informatique qui y installera ses nouveaux locaux.

De même l'ancien bâtiment « Cambarrat » situé rue des Pyrénées à côté du foyer restaurant municipal et qui était loué au Centre hospitalier des Pyrénées a été cédé pour la même somme à Mme Begoña Torres et M. Jean-Jacques Stockli pour un usage mixte : habitat et locaux professionnels.

Enfin, une prochaine vente devrait intervenir concernant la maison située Place de la Fontaine d'Argent jouxtant l'école maternelle. Ce bâtiment vacant sera destiné à accueillir les nouveaux locaux de l'agence Aviva actuellement situés rue Gambetta. Le Conseil municipal dans sa séance du 3 juin 2015 ayant donné son aval pour une cession d'un montant de 100 000 €.

Ces trois ventes permettront également d'aider au maintien d'activités commerciales sur la commune.

Actuellement, la « Maison Fournier » située près des services techniques municipaux et de l'entreprise Cancé chemin de la Montjoie est à vendre mais n'a pas encore trouvé d'acquéreur.



Ancien Relais des assistantes maternelles



Place de la Fontaine D'Argent



Ancien bâtiment « Cambarrat »

Ramassage des déchets verts

fin du service à partir du 1^{er} janvier 2016

Le Centre de gestion (CDG) des Pyrénées-Atlantiques a mené depuis 2010 une mission de conseil sur la collecte des déchets verts par les services techniques municipaux à l'issue de laquelle un rapport a été remis.

En 2013, la commune a sollicité le CDG (notamment suite à l'alerte du médecin de prévention) afin de trouver des pistes d'amélioration des conditions de travail des agents techniques réalisant la collecte des déchets verts. Cette intervention s'est déroulée en plusieurs étapes de juillet 2013 à mars 2015.

Les pistes d'action ont été de trois ordres : une réflexion sur l'organisation, un travail sur les consignes aux usagers et l'amélioration des équipements. Il avait été décidé de mettre en œuvre la totalité des actions proposées. Mais une difficulté est apparue dans cette mise en œuvre lorsqu'il a été constaté que la compétence relative à la collecte des déchets ayant été transférée à la Communauté de communes du Pays de Nay il y a plus de dix ans, la collecte des déchets verts ne pouvait plus être assurée par la commune de Nay. Ce qui, de fait a entraîné la fin de la mission du CDG.

Ainsi, compte tenu des conditions actuelles de la collecte des déchets verts effectués par les services techniques, du risque juridique, voire pénal pris par la commune, il a été décidé d'arrêter ce service pourtant fort utile à l'ensemble de la population nayaise. Néanmoins cet arrêt sera progressif et ne prendra effet qu'à partir du 1^{er} janvier 2016. Ce temps sera mis à profit afin de trouver des solutions individuelles aux personnes ayant le plus de difficultés pour se déplacer jusqu'à la déchetterie. Egalement, les élus de la Communauté de communes réfléchissent actuellement à une nouvelle solution de ramassage des déchets verts à l'échelle du territoire intercommunal.





Maison Carrée

Exposition Ernest Gabard

Dans son travail de présentation d'artistes régionaux, la Maison Carrée propose pour cet été 2015 une exposition Ernest Gabard

Cet artiste palois, mort dans les années 50, a fait preuve d'une grande production sculptée et graphique. Peu connu en dehors du département (il n'a participé qu'à très peu d'expositions en dehors de Pau), il mérite cependant une attention toute particulière.

La Maison Carrée présente plusieurs pièces du travail de Gabard notamment le Lanceur de poids du Musée des Beaux-Arts de Pau et le Joueur de Chistera du Musée Pyrénéen de Lourdes. Ces deux œuvres de bronze entrent dans les préoccupations de l'époque autour du sport, du corps sain et plein de vitalité. Fondamentalement croyant, Ernest Gabard va réaliser sur Pau une œuvre monumentale dans l'église Notre Dame de Pau (tympan, flèche, bénitier, statuaire et chemin de croix). S'il est difficile de déplacer ces œuvres, la Maison Carrée montrera tout de même des épreuves en plâtre de ce projet.

Autre facette de l'artiste que l'exposition soulignera : son travail graphique. Si, grâce à la commémoration du Centenaire de la Première Guerre Mondiale, on a pu découvrir notamment à Igon ses dessins aquarellés, croquant avec beaucoup de sensibilité ses camarades de galère, les béarnais connaissent bien mieux son personnage Caddetou qui eut un énorme succès dans la région. Personnage emblématique d'une époque en pleine mutation, Caddetou est l'occasion de décliner avec humour ces changements et les travers des hommes. C'est donc toute une vie d'artiste mais aussi d'un homme amoureux de son Béarn natal que nous vous invitons à découvrir pendant tout l'été.

La Minoterie

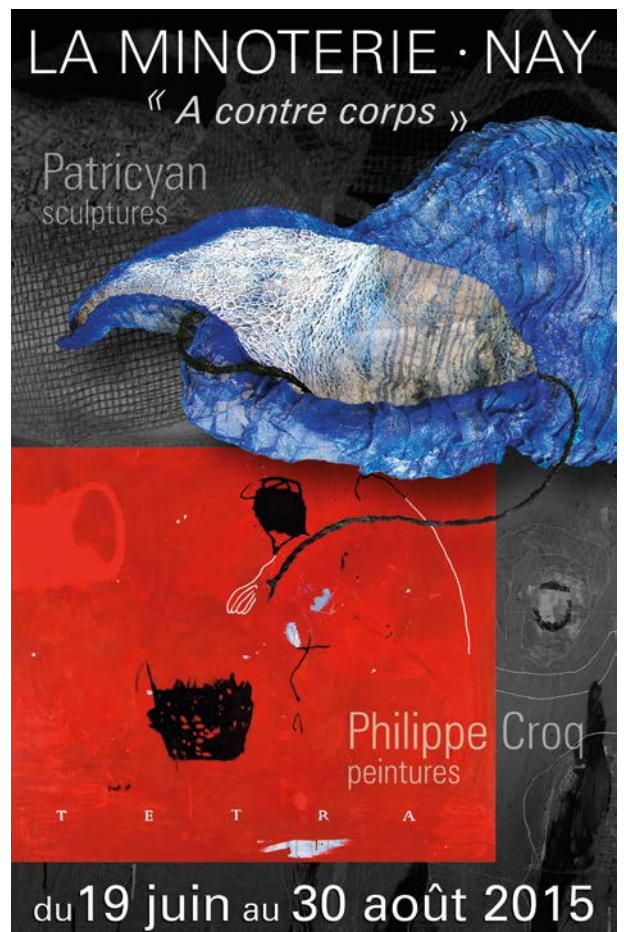
Exposition « A contre corps »

Philippe Croq, peintures / Patricyan, sculptures
Jusqu'au 30 août 2015

« Regarder en coin, scruter, observer à bonne distance ce qui fait notre apparence, notre façon de nous mouvoir. Une certaine mesure du corps tout entier pourrait bien construire l'oeuvre de ces deux artistes. Mais il ne s'agit pas d'une mesure de la chair que l'on exhibe à tout vent, davantage une latence, une enveloppe, un écrin, un nid, un refuge, une seconde peau qui protège de l'impudeur. Le mouvement de l'art n'est pas exclusivement passé par des corps fabriquant des objets spécifiques mais par cette dimension plus incarnée du message et du modèle. L'art a toujours quelque chose à dire et le corps est parfois plus efficace comme moyen en soi de faire transiter les sentiments.

Corps aimant, corps souffrant, le corps dans l'art est un espace véhiculaire de la conscience humaine. Il se devine dans l'intime, derrière une porte, enveloppé dans un cocon de coton, reclus par la timidité ou simplement en quête de lui-même. A l'ostentation des corps se substitue la vibration du décor qui prend toute sa place comme repère et quiétude du quotidien. Tout se passe à l'intérieur pour créer une vie. L'approche est essentielle et pourrait bien nous renvoyer à toute une histoire qui s'est écrite depuis l'antiquité et qui trouve aujourd'hui des réponses hautement sensibles : Avec ces deux artistes, c'est toute une réflexion sur le « corps à l'oeuvre » qui s'ouvre à nous, du corps traditionnellement représenté à celui de l'artiste qui se confond parfois avec l'acte de peindre ou de façonner de ses mains. »

Alain-Jacques Lévrier-Mussat.



Omnisports 1962 - 2014

52 années fructueuses et riches en brillants résultats dans l'ensemble des sections.

1962 : Naissance de l'USCN Omnisports le 26 mars.

A l'origine de cette nouvelle association, le désir acharné des dirigeants des deux clubs voisins de rugby, l'Union Sportive Coarraizienne et le Stade Nayais.

Après des négociations difficiles, la fusion s'opère enfin au printemps 1962, malgré quelques réticences de part et d'autre.

Les dissidents de l'époque clament haut et fort que l'entente ne durera pas bien longtemps, lui donnant un temps de vie très limité.

Force est de constater que les pionniers des années soixante avaient eu une bonne vision de la situation et une idée géniale en créant une association multisport.

Huit sections composaient l'USCN de 1962 : Rugby, Football, Cyclisme, Basket Ball, Volley Ball, Canoë Kayak, Pelote Basque et Handball.

52 ans plus tard l'USCN Omnisport propose pour un vaste public de la Plaine, 17 disciplines sportives pratiquées dans des domaines très variés.

A votre attention voici la liste des activités qui font la richesse de l'USCN Omnisport :

- Rugby,
- Badminton,
- Escrime,
- Tennis de table,
- Handball,
- Volley ball,
- Karaté,
- Basket loisir,
- Canoë kayak,
- Culture physique entretien,
- Gymnastique tonique d'entretien,
- Patinage artistique sur roulettes,
- Pelote basque,
- Trampoline / baby gym / handitramp,
- Yoga,
- Triathlon.

Et au mois d'octobre dernier, l'Assemblée Générale a voté l'ouverture d'une 17^{ème} section, réservée aux seniors âgés de plus de 60 ans, l'AquaGym Senior.

Forte désormais de près de 1700 licenciés, adhérents et bénévoles, l'USCN Omnisport est plus que jamais le deuxième club Omnisport du département et le premier du Béarn.

Merci aux deux communes de Coarraze et de Nay pour l'intérêt porté à notre association par le biais de subventions et la mise à disposition de leurs installations sportives.

N'hésitez pas à nous contacter à l'adresse suivante : uscn.omnisport@sfr.fr ou directement auprès des responsables des diverses disciplines figurants sur notre site.

André POURTEAU, président
Jean Louis LABORDE, trésorier
Nicolas DRAN, secrétaire



USCN Pelote basque

Conçu initialement pour le grand chistera, à une époque où les normes n'existaient pas, le fronton de Nay figure parmi les plus grands du Béarn. Sur le fronton, on peut lire l'année de son inauguration, 1937, à côté des armoiries de la ville de Nay.

Le club n'aura une véritable structure qu'en 1962 lorsque l'Union Sportive Coarraze Nay crée une section pelote. C'est aussi le moment où le club se tourne vers les spécialités des instruments en bois pour devenir, dans les années 70, une des places fortes de la paleta cuir et de la grosse pala.

Avec un effectif moyen de 70 licenciés, le club figure parmi les 20 premiers (sur 42) de la Ligue de Pelote du Béarn. Le club s'investit dans l'initiation des jeunes à la pelote en milieu scolaire : il prête du matériel à l'école du Fronton, la bien nommée, puisque sa cour de récréation est justement l'aire de jeu du fronton. Enseignants et bénévoles du club ont donc mis en place un programme de découverte de la pelote autour du xister (prononcer chistèr) qui est un chistera adapté aux enfants. Le club possède aussi son école de pelote qui accueille les jeunes à partir de 7 ans le dimanche matin de 10h à 12h. On y pratique la spécialité la plus accessible et la plus courante : la paleta pelote de gomme.

La saison en place libre commence en mars et les entraînements sont organisés le samedi et le soir en semaine. Contact : 05 59 61 19 85
Mail : uscn.pelote@free.fr - Site internet : <http://uscn.pelote.free.fr>

Chaque année, le 14 juillet, le club organise la traditionnelle roméria : La soirée commence par une partie de pelote défi avec les meilleurs pilotaris du club et de la ligue du Béarn. S'ensuit le repas où on peut déguster les sardines à la plancha, les calamars à l'américaine et les œufs jambon-piperade. Pour le feu d'artifice, inutile de se déplacer, il suffit de lever les yeux.

Les résultats

En 2015, le club a glané de nombreux titres de champions du Béarn :

- En mur à gauche 3^{ème} série avec A. Tachon et R. Despagnet
- En fronton place libre 3^{ème} série avec P. Montauban et N. Harismendy
- En fronton place libre 2^{ème} série avec A. Jouandou et H. Birou
- En fronton place libre 1^{ère} série avec les frères Birou

Trois équipes sont finalistes : J-Y Pujou et P. Etchebarne (pelote de gomme), A. Tachon et F. Santolaria (grosse pala) et enfin T. Cazala et A. Pecoste chez les benjamins. Finalement, quatre équipes sont qualifiées pour les championnats de France :

- en grosse pala nationale A : Tachon et F. Santolaria
- en grosse pala nationale B : S. Lafont et M. Tikoutoff
- en gomme pleine nationale A : les frères Birou ainsi que J-Y Pujou et P. Etchebarne



USCN

Rugby



Les cadets de l'USCN remportent le tournoi Robert Cancé, souvenir Michel Rougier
Photographies : USCN

Le club de Coarrazé-Nay rugby se porte toujours bien, quelques 405 joueurs, dirigeants étaient licenciés à la fin de cette saison 2015.

L'école de rugby remplit toujours son rôle éducatif, mais aussi bien sûr, forme les enfants à la pratique du rugby dans le respect des règles, des adversaires et des partenaires. Leur nouvelle victoire au tournoi de Bénéjacq cette année, fait de l'école de rugby de l'USCN une des plus dynamiques et performantes du Comité du Béarn.

A noter aussi cette saison, le bon comportement des filles du club, qui malgré un niveau supérieur, manquent de très peu la qualification pour les phases finales du championnat de France. De leur côté le groupe des cadettes a porté toujours fièrement les couleurs du club et souffert d'un manque de gabarits face à des équipes plus solides physiquement.

Les juniors ont réalisé une bonne saison, mais trop irréguliers pour se qualifier dans une poule très relevée. Malheureusement la saison de l'équipe sénior se solde par une descente en championnat honneur territorial pour un seul point dans une poule de fédérale 3 d'un bon niveau. L'équipe 2 finit cinquième de sa poule.

La palme cette année revient au groupe des cadets. Auteurs d'un bon parcours en phase qualificative, ils réussissent à se qualifier en phase finale du championnat de France, mais perdent ce premier match face au Toulouse Université Club.

Malgré cette défaite, ils arrivent à se remobiliser et à faire un magnifique tournoi Cancé. Après une matinée durant laquelle ils marquent 14 essais en 3 matchs sans en encaisser un seul, ils éliminent successivement Aramits Barcus, puis l'US Dax, avant de réaliser un exploit en finale contre le FC Auch. Menés 8 à zéro à la mi-temps, ils reviennent à 8 à 8 à la dernière minute et enlèvent le tournoi grâce au classement du matin.

Pour la première fois en 36 ans les cadets de l'USCN remportent leur tournoi Robert Cancé, souvenir Michel Rougier. Une semaine plus tard sur leur lancée, ils emportent un second bouclier en étant champions du Béarn.

Comme d'habitude, l'USCN rugby vous attend pour les fêtes de Nay à l'Estanguet du club et vous souhaite d'excellentes vacances.

Amis des chars du Pays de Nay

Les bénévoles de l'association des Amis des Chars du Pays de Nay sont à l'ouvrage depuis de nombreuses semaines afin d'honorer le traditionnel défilé à l'occasion des prochaines Fêtes de Nay.

Les thèmes sont variés cette année, les surprises seront donc au rendez-vous. Les personnes déguisées seront les bienvenues.

Epaulés par les couturières de l'association « Pause Couture » tous les Amis des Chars du Pays de Nay espèrent une grosse affluence pour le défilé. Le but de cette association est de créer, de construire ou de rénover des chars afin d'animer les défilés des fêtes locales.

Rejoignez l'association
et partagez vos idées !

Président : Lucien Poublot
Tél. 05 59 61 22 16



Agenda

Nayais

| | | | |
|---------------------------------------|--------------------|-------------------------|--|
| 10 juillet - 20 septembre | Exposition | Maison Carrée | Exposition Ernest Gabard, sculptures et œuvres graphiques |
| Jusqu'au 30 septembre | Exposition | La Minoterie | Exposition « A contre corps » |
| 26 juillet à 11h30 | Convivialité | Maison Carrée | Apéritif d'accueil de l'Office du Tourisme |
| 30 juillet à 18h | Marché | Place de la République | Marché des Producteurs de Pays |
| 31 juillet à 21h | Concert | Eglise Saint Vincent | Concert de musique baroque : Mathilde Le Tac et Mathieu Freyburger |
| | | | |
| Du 31 juillet au 1 ^{er} août | Festival de Contes | Maison Carrée | 31 juillet à 16h30 : Ladj Diallo 31 juillet à 18h30 : Marie Tomas 1 ^{er} août à 11h : La Compagnie des Pieds dans l'Eau 1 ^{er} août à 16h30 : Dominique Rousseau 1 ^{er} août à 21h30 : Les Dames de Fumée |
| | | | |
| 2 août à 11h30 | Convivialité | Maison Carrée | Apéritif d'accueil de l'Office du Tourisme |
| 5 août à 14h | Sport | Office du tourisme | Initiation à la pêche à la truite. |
| 9 août à 11h30 | Convivialité | Maison Carrée | Apéritif d'accueil de l'Office du Tourisme |
| 16 août à 11h30 | Convivialité | Maison Carrée | Apéritif d'accueil de l'Office du Tourisme |
| 21 - 25 août | Fêtes | Nay | 61 ^{èmes} fêtes de Nay |
| 23 août à 16h | Concert | Eglise Saint Vincent | Orgue et voix Marc Pinardel et Agnès Minier |
| 5 septembre de 9h à 13h | Forum | Salle Petit Boy | Forum des associations de Nay |
| 6 septembre de 9h à 18h | Braderie | Fronton | Vide-grenier du Lions Club de Nay |
| 11 - 30 septembre | Exposition | La Minoterie | Exposition de l'artothèque, artiste à l'honneur Giovanni Morello |
| 12 septembre | Sport | Nay | 18 ^{ème} rallye du béarn |
| 12 et 13 septembre | Sport | Collège-lycée St Joseph | 7 ^{ème} édition de la semaine famille, sport et handicap |
| 19 et 20 septembre | Patrimoine | Nay | Journées du Patrimoine - Visites, découvertes et démonstrations |
| 10 octobre - 27 novembre | Exposition | Maison Carrée | Exposition Visualis, Jean-Claude Campet |
| 10 - 21 octobre | Exposition | La Minoterie | Les territoires de la pensée : Eve Luquet et Guillaume Bourquino |
| 10 octobre à 21h | Concert | Eglise Saint Vincent | Chœurs en Bastide 2015 |
| 4 - 20 décembre | Exposition | La Minoterie | Cadeaux d'Artistes |

Forum 2015

des associations

Comme chaque année le forum des associations de Nay sera organisé pour la rentrée scolaire.

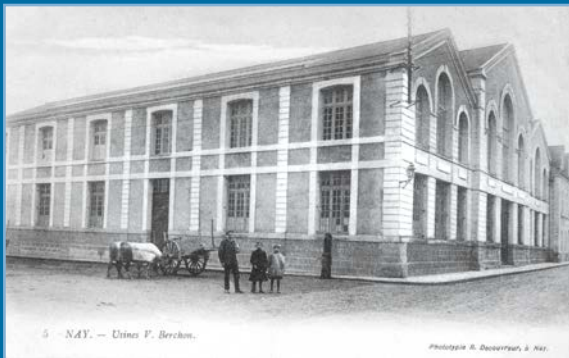
Rendez-vous le samedi 5 septembre 2015 de 9h à 13h à l'ancienne usine Petit Boy.
Chemin des Coteaux



L'usine Berchon (1864-1982)



Les premières bases des ateliers sont posées dès 1864, en centre ville, afin de bénéficier de l'énergie hydraulique amenée par le canal. L'usine, tel que nous le connaissons aujourd'hui a été construit en deux phases, d'abord en 1903 par Désiré pour la partie du grand hall. Puis en 1908, son fils rachète les maisons voisines afin de pouvoir agrandir les bâtiments au fur et à mesure des besoins. La partie la plus ancienne, aujourd'hui en friche, comporte une charpente de type Eiffel qui proviendrait, selon la tradition familiale, d'un pavillon de l'exposition universelle de 1901. Il existe également un escalier métallique remarquable consacré uniquement aux allées et venues des patrons.



Les ateliers prospèrent jusqu'en 1884. A cette date, l'arrivée de machines étrangères plus perfectionnées menace la rentabilité de cette industrie. Désiré Berchon rebondit et renouvelle son matériel, parvenant ainsi à donner à son établissement une impulsion telle qu'il devient l'un des plus importants du département.

La bonneterie fantaisie et le tissu des Pyrénées sont les produits phares de la société. Cette laine épaisse et chaude sera réputée dans toute la France et servira notamment pour la fabrication des robes de chambre et des gilets de chasse. Produit touristique par excellence, elle sera vendue dans toutes les stations touristiques et thermales des Pyrénées.

L'activité cesse en 1982 après une grève importante des ouvrières. La marque sera reprise par les Tricotages de Navarre à Igon en 1985. Aujourd'hui c'est dans les Hautes Pyrénées voisines que l'on continue à tricoter ce Tissue des Pyrénées essentiellement destiné à la clientèle touristique.

une usine un homme



Désiré Berchon (1841-1908)

Né dans le département de la Somme, le 6 avril 1841, Désiré Berchon arrive à Nay en 1864. Initié dès son plus jeune âge au tricotage mécanique et ingénieur des Arts et Métiers, il s'installe d'abord à Montréjeau en Haute-Garonne où il travaille pour plusieurs fabricants, puis crée plusieurs ateliers. Un hasard du destin le conduit à Nay où travaille d'abord pour l'entreprise de béret de Guillaume Labernadie, dont il épousera la fille Marie-Clémentine.

En 1868, il fonde sa propre société, puis son usine au sein de la ville. Dynamique et persévérant, il invente même un métier à tricoter le béret : le métier Berchon. En trente ans, Désiré Berchon, aidé de son fils, va faire évoluer l'entreprise en passant d'une trentaine d'ouvriers à plus de trois cent. Homme impliqué dans la vie de sa commune, il sera également conseiller municipal de 1881 à 1888 puis pour un second mandat de 1900 à 1904.

